



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**CCITT**

COMITÉ CONSULTATIF  
INTERNATIONAL  
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

**Q.81.5**

(11/1988)

SÉRIE Q: COMMUTATION ET SIGNALISATION

Fonctions et flux d'information pour les services dans le  
RNIS – Services supplémentaires

---

**SERVICES SUPPLÉMENTAIRES  
D'IDENTIFICATION DE NUMÉRO –  
PRÉSENTATION D'IDENTIFICATION DE LA  
LIGNE CONNECTÉE (PILC)**

Réédition de la Recommandation du CCITT Q.81.5  
publiée dans le Livre Bleu, Fascicule VI.1 (1988)

---

## NOTES

- 1 La Recommandation Q.81.5 du CCITT a été publiée dans le fascicule VI.1 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).
- 2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 2007

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

## Recommandation Q.81.5

### SERVICES SUPPLÉMENTAIRES D'IDENTIFICATION DE NUMÉRO

#### 5 Présentation d'identification de la ligne connectée (PILC)

##### 5.1 Considérations générales

La **présentation d'identification de la ligne connectée (PILC)** est un service supplémentaire offert à l'abonné demandeur, qui fournit à celui-ci le numéro RNIS de l'abonné connecté.

##### 5.2 Description

###### 5.2.1 Description générale

Dans les cas où le service PILC est applicable et activé, le réseau fournit à l'abonné demandeur le numéro de l'abonné connecté au moment où l'abonné demandé répond positivement à l'appel entrant. Le réseau doit pouvoir transmettre au moins 15 chiffres (longueur maximale d'un numéro RNIS).

###### 5.2.2 Terminologie spécifique

Il n'en a été identifié aucune.

###### 5.2.3 Conditions d'applicabilité aux services de télécommunication

Ce service supplémentaire est applicable à tous les services de télécommunication.

Il est à noter que, dans les services de télématique, il y a échange des identifications des terminaux (IDT) à un niveau supérieur à la suite de l'établissement d'un appel avec succès.

Dans le cas des services de télématique, ce service supplémentaire comprendra uniquement le numéro d'accès de l'abonné connecté; ce numéro sera fourni par le réseau. Pour les autres services de type non téléphonique, ce service supplémentaire doit faire l'objet d'un complément d'étude. La présentation de l'ILC par les terminaux de télématique et par les autres terminaux de type non téléphonique nécessite un complément d'étude.

##### 5.3 Etablissement d'un modèle fonctionnel

Cette partie de la description est commune au service restriction d'identification de la ligne connectée (RILC), ce service ayant une certaine influence sur la présentation d'identification de la ligne connectée.

Le modèle utilisé pour illustrer les procédures applicables aux «services d'identification de la ligne connectée» est présenté ci-après dans la figure 5-1/Q.81.

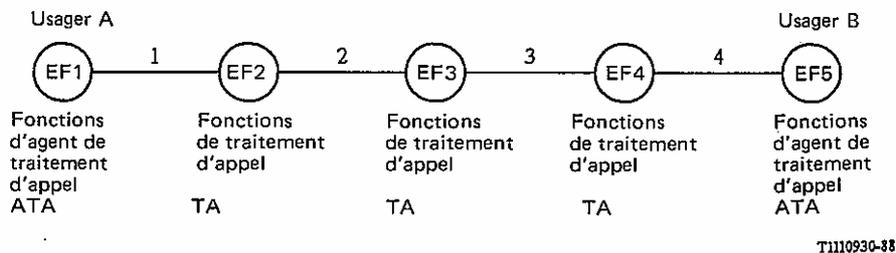


FIGURE 5-1/Q.81

#### Modèle pour les services d'identification de la ligne connectée

##### 5.4 Organigrammes montrant le cheminement des informations

L'information d'identité de la ligne connectée, qui est nécessaire pour assurer les services d'identification de la ligne connectée, est normalement acheminée dans les messages indiquant qu'il a été répondu à l'appel.

L'information initiale d'identité de la ligne connectée sera remise à l'abonné demandeur par son central local et/ou commutateur privé IS au moment où l'appel passe à l'état actif si l'identité de la ligne connectée est disponible et la présentation autorisée.

Si l'identité de la ligne connectée n'est pas disponible dans le central local ou de transit de départ au moment de la connexion de l'appel, le central peut, à titre facultatif, demander l'identité de la ligne connectée au central local de destination.

Les spécifications des fonctions de la PILC comportent des adaptations pour la mise en œuvre dans des réseaux privés (dans un environnement constitué entièrement de réseaux privés) et pour la mise en œuvre dans des réseaux mobiles. Les cas d'interfonctionnement réseau privé/RNIS public doivent faire l'objet d'un complément d'étude.

L'identité de la ligne connectée est constituée de plusieurs éléments d'information, à savoir:

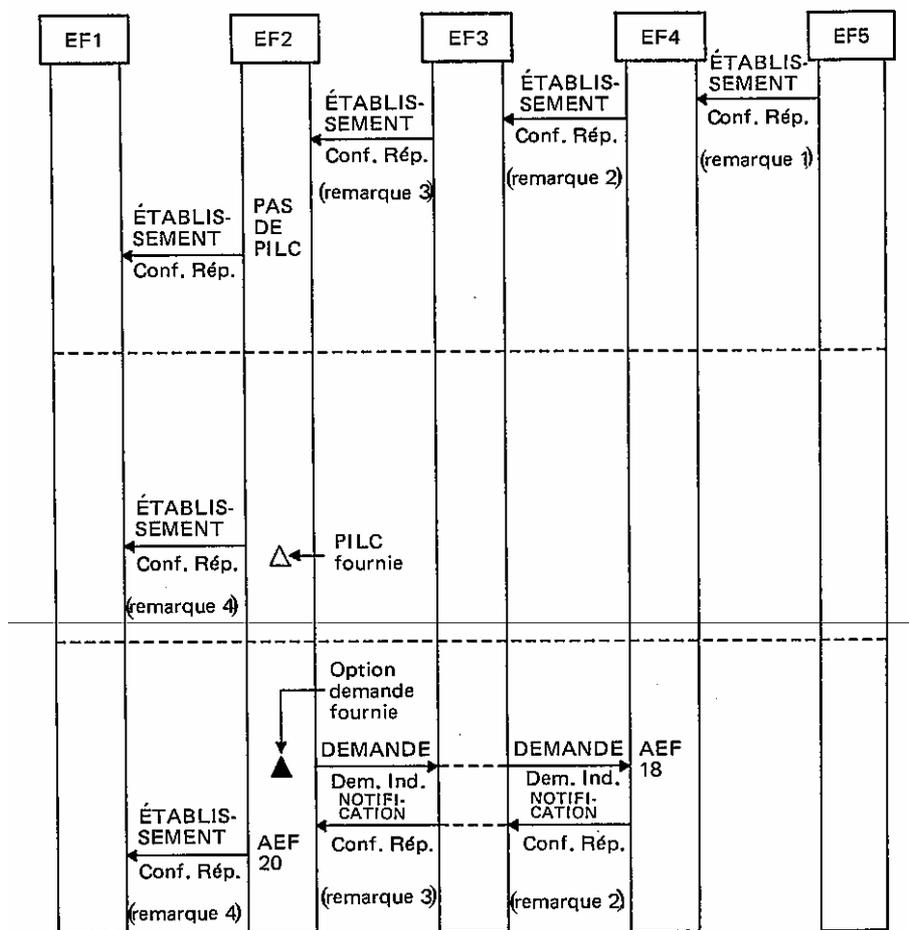
- le numéro (RNIS) national d'abonné; ou
- le numéro de réseau privé; ou
- le numéro RNIS international et éventuellement d'autres indications pour les appels internationaux uniquement; ou
- le numéro partiel (facultatif) (remarque 1);
- à titre facultatif, l'information de sous-adresse, si elle est expressément fournie par l'utilisateur demandeur;
- l'identification du plan de numérotage;
- le type d'adresse.

Outre l'identité de la ligne connectée, les informations ci-après peuvent être communiquées à l'abonné:

- l'indicateur de présentation affichant:
  - a) présentation autorisée, ou
  - b) présentation soumise à certaines restrictions, ou
  - c) numéro indisponible pour cause d'interfonctionnement (remarque 2);
- l'indicateur de contrôle affichant:
  - a) fourni, vérifié et transmis par l'utilisateur,
  - b) fourni par le réseau.

*Remarque 1* – Pour les appels internationaux, le numéro partiel peut être le préfixe international et l'indicatif de pays. Pour les appels nationaux, le numéro partiel peut être le préfixe interurbain et l'indicatif de zone.

*Remarque 2* – Les solutions techniques applicables aux diverses configurations d'interfonctionnement avec des réseaux spécialisés n'ont pas été traitées dans la présente Recommandation.



T1110940-88

Dans le cas d'un appel national, EF3 n'est pas nécessaire.

FIGURE 5-2/Q.81

**Flux d'informations pour les configurations mixtes  
de réseaux publics et privés**

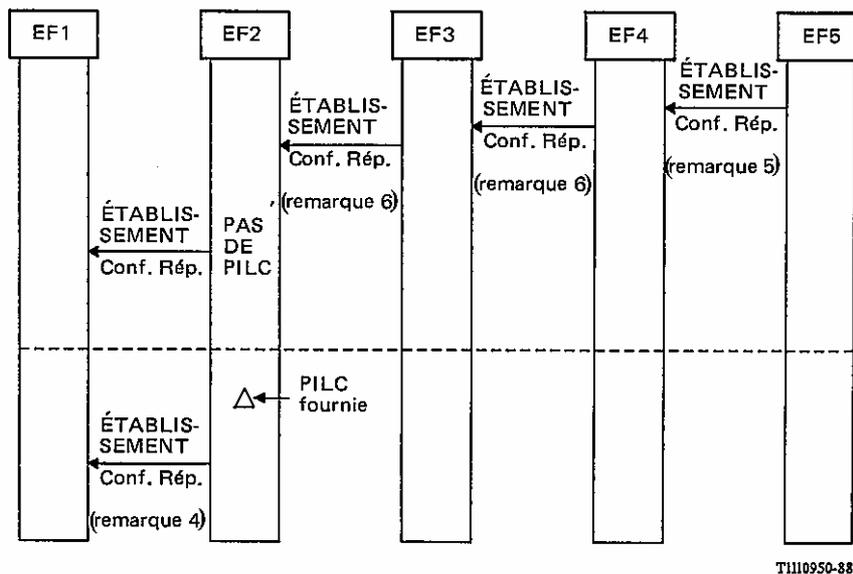


FIGURE 5-3/Q.81

### Flux d'informations pour les configurations de réseaux privés

Remarques relatives aux figures 5-2/Q.81 et 5-3/Q.81

Remarque 1 – Le flux d'information contient:

- aucune information (ne doit pas être permis pour les commutateurs privés RNIS-SDA dans certains réseaux);
- une partie du numéro d'abonné (numéro de poste intérieur, sélection sur un bus passif);
- le numéro d'abonné;
- le numéro national;
- le numéro international (pour les applications mobiles);
- l'identification du plan de numérotage;
- le type d'adresse;
- l'indicateur de présentation;
- facultatif: la sous-adresse.

Remarque 2 – Le flux d'information contient:

- le numéro national;
- la sous-adresse (si elle est présente);
- le numéro international;
- l'indicateur de présentation (autorisé/restreint/indisponible pour cause d'interfonctionnement);
- l'indicateur de contrôle (fourni par le réseau/fourni, vérifié et transmis par l'utilisateur);
- le type d'adresse;
- l'identification du plan de numérotage.

Remarque 3 – Le flux d'information contient:

- le numéro international;
- aucune information (restriction de présentation, par exemple);
- la sous-adresse (si elle est présente);
- l'indicateur de présentation (autorisé/restreint/indisponible pour cause d'interfonctionnement);
- l'indicateur de contrôle (fourni par le réseau/fourni, vérifié et transmis par l'utilisateur);
- le type d'adresse;
- l'identification du plan de numérotage.

*Remarque 4* – Le flux d'information contient:

- aucune information (selon les indicateurs);
- le numéro national (pour les appels nationaux);
- le numéro international (pour les appels internationaux);
- la sous-adresse (si elle est présente);
- l'indicateur de présentation (autorisé/restreint/indisponible pour cause d'interfonctionnement);
- l'indicateur de contrôle (fourni par le réseau/fourni, vérifié et transmis par l'utilisateur);
- le type d'adresse;
- l'identification du plan de numérotage

*Remarque 5* – Le flux d'information contient:

- aucune information;
- une partie du numéro du poste intérieur (sélection sur un bus passif, par exemple);
- le numéro du poste intérieur ou le numéro du réseau privé;
- à titre facultatif: la sous-adresse;
- le type d'adresse;
- l'identification du plan de numérotage.

*Remarque 6* – Le flux d'information contient:

- le numéro du poste intérieur ou le numéro du réseau privé;
- la sous-adresse (si elle est présente);
- l'indicateur de présentation (autorisé/restreint/indisponible pour cause d'interfonctionnement);
- l'indicateur de contrôle (fourni par le réseau/fourni, vérifié et transmis par l'utilisateur);
- le type d'adresse;
- l'identification du plan de numérotage.

## 5.5 *Diagrammes LDS pour les entités fonctionnelles*

### *EF4 – Détermination de l'identité de la ligne connectée - Côté destination*

L'aptitude d'un élément RNIS à déterminer l'identité de la ligne connectée et, si elle est présente, la sous-adresse. L'identité de la ligne connectée peut contenir des préfixes. Dans un réseau public, l'identité de la ligne connectée est le numéro RNIS national, dans un réseau privé le numéro de réseau privé et dans un réseau mobile le numéro RNIS international.

### *EF3 – Détermination de l'identité de la ligne connectée internationale*

L'aptitude d'un élément RNIS à déterminer l'identité de la ligne connectée internationale et, si elle est présente, la sous-adresse.

### *EF2 – Détermination de l'identité de la ligne connectée - Côté origine*

L'aptitude d'un élément RNIS à déterminer l'identité de la ligne connectée internationale et, si elle est présente, la sous-adresse. Dans certains réseaux, l'identité de la ligne connectée envoyée à un poste intérieur raccordé à un commutateur privé IS doit contenir le préfixe de départ.

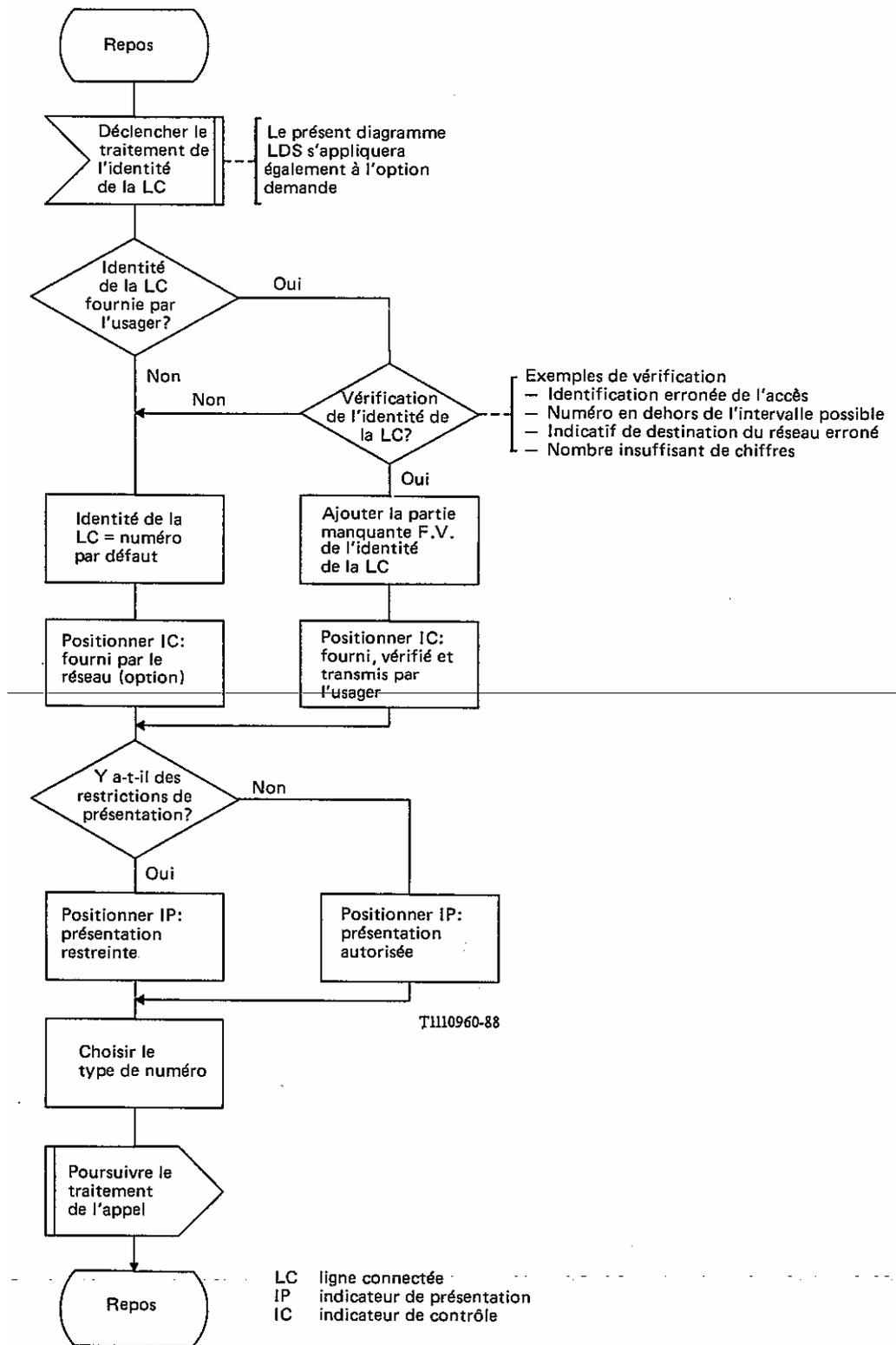


FIGURE 5-4/Q.81

EF4 – Détermination de l'identité de la ligne connectée – Côté destination

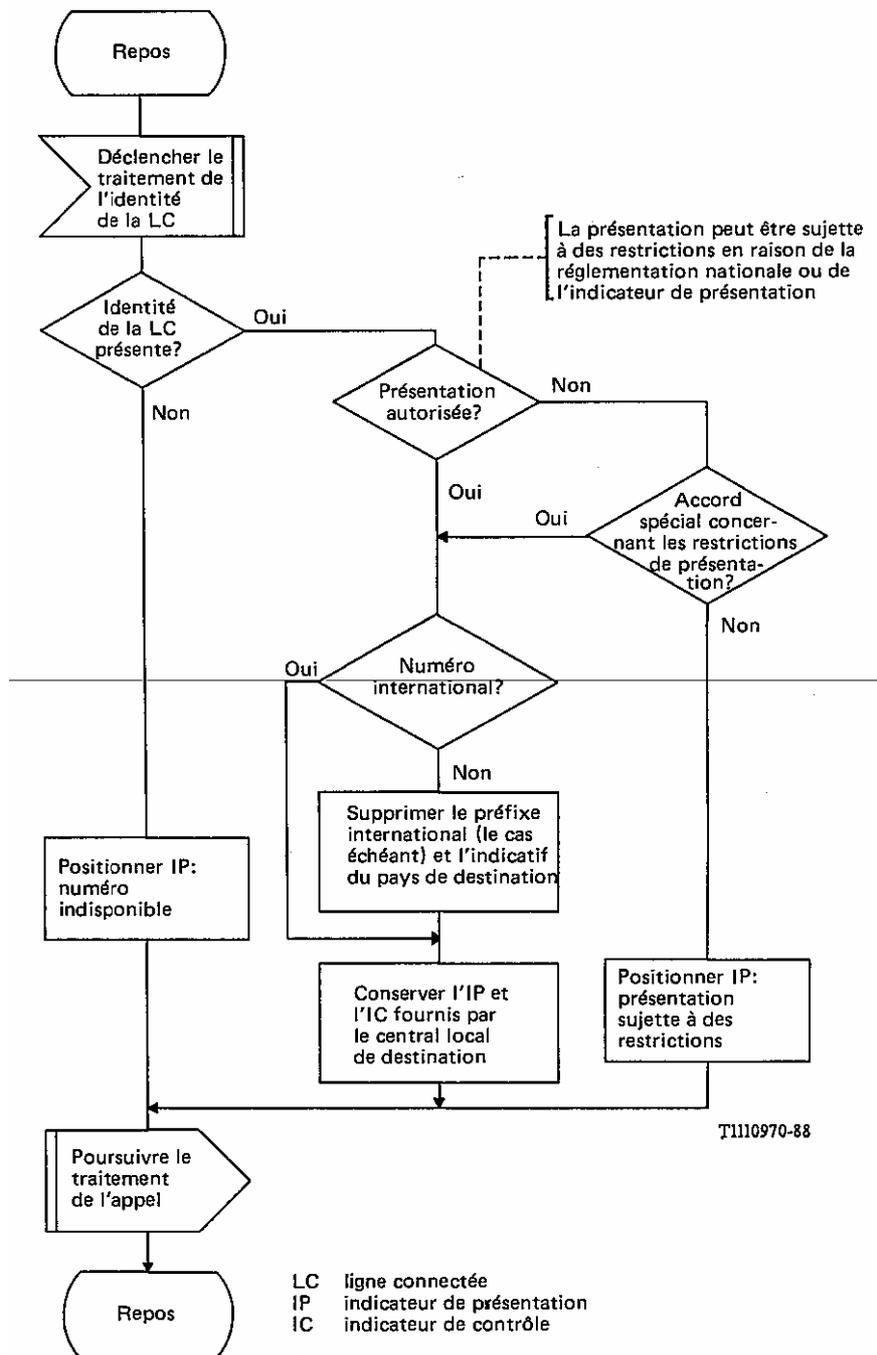


FIGURE 5-5/Q.81 (feuille 1 sur 2)

EF3 – Détermination de l'identité de la ligne internationale connectée

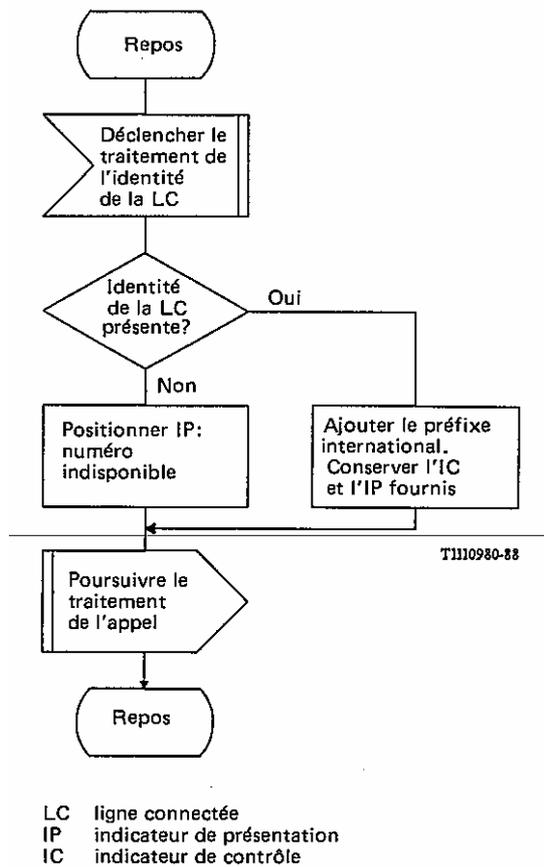
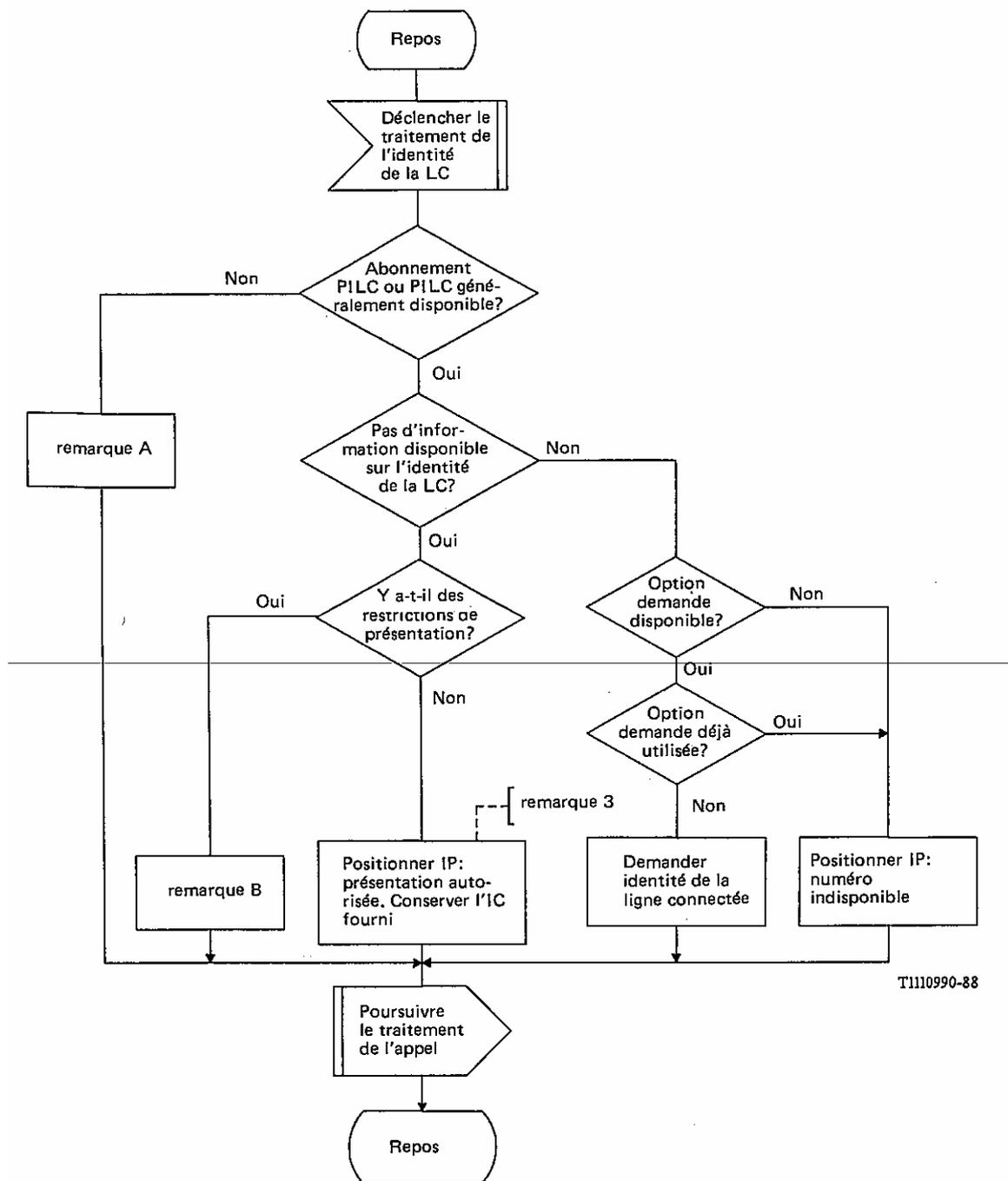


FIGURE 5-5/Q.81 (feuille 2 sur 2)

**EF3 – Détermination de l'identité de la ligne internationale connectée**



LC : ligne connectée  
 PILC : présentation de l'identification de la ligne connectée  
 IP : indicateur de présentation  
 IC : indicateur de contrôle

FIGURE 5-6/Q.81

EF2 – Détermination de l'identité de la ligne connectée – Côté origine

Remarques de la figure 5-6/Q.81

Remarque A – Pas d'information sur la ligne connectée. L'identité est envoyée à l'abonné demandeur.

Remarque B – Positionner IP: restriction de la présentation. L'information d'adresse ne sera pas présentée à l'abonné demandeur.

Remarque 1 – La présentation peut être sujette à des restrictions ou annulée en raison de la réglementation nationale ou des restrictions de présentation.

Les restrictions de présentation peuvent être annulées en raison de la catégorie de l'abonné demandeur (police, par exemple).

Remarque 2 – L'option demande n'est pas assurée par les réseaux privés.

Remarque 3 – Dans le cas où l'information d'adresse n'est pas disponible pour cause d'interfonctionnement, seuls les indicateurs sont présentés à l'utilisateur.

## 5.6 Actions des entités fonctionnelles

### 5.6.1 Actions de l'entité fonctionnelle EF2

- vérifier l'abonnement PILC;
- vérifier si la ligne connectée est établie;
- demander l'identité de la ligne connectée (facultatif);
- contrôler s'il y a RILC et vérifier si la présentation est autorisée, passer de l'ILC à EF1.

### 5.6.2 Actions de l'entité fonctionnelle EF3

- vérifier si l'identité de la ligne connectée peut être échangée entre les Administrations;
- du côté destination: communiquer le numéro international;
- du côté origine: ajouter le préfixe international.

### 5.6.3 Actions de l'entité fonctionnelle EF4

- vérifier si l'identité de la ligne connectée est communiquée par l'utilisateur;
- vérifier (et compléter) l'identité de la ligne connectée;
- choisir l'IP et l'IC;
- choisir le type de numéro.

## 5.7 Affectation des entités fonctionnelles à un emplacement physique

Entité fonctionnelle / Scénario	EF1	EF2	EF3	EF4	EF5
Appel national	ET	CL		CL	ET
Appel international	ET	CL	CT	CL	ET
Appel entre des TNA	TNA	CL	(CT)	CL	TNA
Appel entre TNA et ET	TNA	CL	(CT)	CL	ET
Réseau privé national	ET	TNA		TNA	ET
Réseau privé international	ET	TNA	CT/TNA	TNA	ET

Remarque – (CT) signifie que cette entité fonctionnelle est incluse dans le cas des appels internationaux.

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE Q  
**COMMUTATION ET SIGNALISATION**

SIGNALISATION DANS LE SERVICE MANUEL INTERNATIONAL	Q.1–Q.3
EXPLOITATION INTERNATIONALE AUTOMATIQUE ET SEMI-AUTOMATIQUE	
Recommandations fondamentales	Q.4–Q.9
Plan et méthodes de numérotage pour le service international	Q.10–Q.11
Plan d'acheminement du service international	Q.12–Q.19
Recommandations générales relatives aux systèmes de signalisation et de commutation (nationaux et internationaux)	Q.20–Q.34
Tonalités utilisées dans les systèmes nationaux de signalisation	Q.35–Q.39
Caractéristiques générales des connexions et circuits téléphoniques internationaux	Q.40–Q.47
Signalisation dans les systèmes à satellites	Q.48–Q.49
Signalisation dans les équipements de multiplication de circuits	Q.50–Q.59
FONCTIONS ET FLUX D'INFORMATION DES SERVICES DU RNIS	
Méthodologie	Q.60–Q.67
Services de base	Q.68–Q.79
<b>Services complémentaires</b>	<b>Q.80–Q.99</b>
CLAUSES APPLICABLES AUX SYSTÈMES NORMALISÉS DE L'UIT-T	
Clauses générales	Q.100–Q.109
Clauses de transmission applicables à la signalisation	Q.110–Q.114
Commande des supprimeurs d'écho	Q.115
Anomalies	Q.116–Q.119
SPÉCIFICATIONS DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION N° 4 ET N° 5	
Spécifications du système de signalisation n° 4	Q.120–Q.139
Spécifications du système de signalisation n° 5	Q.140–Q.179
Interfonctionnement des systèmes n° 4 et n° 5	Q.180–Q.249
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 6	
Description fonctionnelle du système de signalisation	Q.250–Q.253
Définition et fonction des signaux	Q.254–Q.256
Formats et codes des unités de signalisation	Q.257–Q.260
Procédures de signalisation	Q.261–Q.269
Essais de continuité du trajet vocal	Q.270–Q.271
Liaison de signalisation	Q.272–Q.279
Caractéristiques du trafic de signalisation	Q.280–Q.289
Dispositions de sécurité	Q.290–Q.294
Essais et maintenance	Q.295–Q.296
Gestion du réseau	Q.297–Q.299
Interfonctionnement du SS n° 6 de l'UIT-T et des systèmes nationaux de signalisation par canal sémaphore	Q.300–Q.309
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION R1	
Définition et fonction des signaux	Q.310

*Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.*

## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
<b>Série Q</b>	<b>Commutation et signalisation</b>
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication